



PAR COURRIEL

Québec, le 8 octobre 2024

Jonathan Bruneau
Gérant de projet
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
jonathan.bruneau@transports.gouv.qc.ca



INFORMER

Objet : Projet Horne 5 par Ressources Falco Ltée – DQ5



CONSULTER

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **10 octobre à 10h** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.



AVISER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande.

Cordialement,

Mathieu Giroux
Coordonnateur du secrétariat de la commission

p. j. : Questions

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

1. Les informations fournies par l'initiateur (engagement 6, PR5.31) répondent-elles aux préoccupations du ministère concernant les risques de tassement des sols pour les infrastructures du MTMD? Et dans quelle mesure les initiatives de l'initiateur (travaux d'investigation, travaux d'instrumentation et mesures d'atténuation potentielles) sont-elles suffisantes pour prévenir de potentiels dommages aux infrastructures du MTMD?
2. L'initiateur est d'avis que les risques de tassement des sols sont minimisés car l'ancienne mine Horne a déjà été dénoyée jusqu'à une profondeur de 2 448 m entre 1962 et 1976, une profondeur similaire à celle qui serait atteinte par la mine Horne 5 (PR5.31, p. 136 PDF).
 - a. Partagez-vous cet avis ?
 - b. Selon vous, dans quelle mesure les infrastructures construites, modifiées ou rénovées depuis 1976 pourraient-elle être affectées ?
3. La modélisation indique des rabattements de la nappe phréatique de l'ordre de 40 m à 0,5 m après 15 ans d'exploitation du projet Horne 5 (PR5.31, p. 165 PDF) dans le secteur nord du quartier Notre Dame, où un seul forage est planifié. Un seul forage peut-il être considéré comme représentatif? Veuillez expliquer.